

NOUVEAU

UNE BOX VÉLO RUE DES RONCHETTES POUR STATIONNER SON VÉLO EN TOUTE SÉCURITÉ



Pour favoriser la pratique du vélo, Saint-Lô Agglo a mis en place une box à vélo rue des Ronchettes. À proximité immédiate du parc des expositions et du stade Louis Villemer, elle permet de stationner son vélo en toute sécurité pour se rendre à un événement, une activité ou pour un covoiturage.

LA BOX VÉLO, 10 STATIONNEMENTS VÉLO GRATUITS

La box dispose de 10 stationnements vélos.

L'utilisation de la box est **gratuite**.

La box est **réservée aux vélos à 2 roues** : vélos classiques, vélos à assistance électrique et vélos pliants et **aux accessoires** (casque, vêtements de pluie).

La box est disponible **24h/24 et 7j/7**.

Des modalités d'utilisation simples sans démarche préalable

Pour utiliser la box, il suffit de **s'y rendre avec un antivol et un cadenas**.

L'antivol permet de sécuriser le vélo à l'intérieur de l'emplacement et le cadenas permet de sécuriser l'emplacement parmi les 10 emplacements de stationnement.

Outre le vélo, il est possible de laisser également les accessoires dans l'emplacement puisqu'il est sécurisé par le cadenas.

Les vélos et accessoires stationnés dans la box sont sous la responsabilité exclusive de l'utilisateur.

Durée maximale de stationnement dans la box : 72h d'affilée

Il est interdit de « réserver » un emplacement en le fermant sans vélo à l'intérieur.

Contact en cas de problème rencontré lors de l'utilisation de la box

Service transports & mobilités de Saint-Lô Agglo

70 rue du Neufbourg – Saint-Lô

transports@saint-lo-agglo.fr

Contact presse Saint-Lô Agglo :

02 14 29 00 40

communication@saint-lo-agglo.fr

[\[Espace presse\]](#) saint-lo-agglo.fr    